

Direction régionale des affaires culturelles

Liberté Égalité Fraternité

Service régional de l'archéologie Centre-Val de Loire SAS JACOBI CARBONS FRANCE

Affaire suivie par : Christine FARNIE 02.38.78.85.42 261 Boulevard Voltaire

christine.farnie@culture.gouv.fr

75011 PARIS

Références: 24/CF/DS/1049

ORLEANS, le 14/05/2024

Objet :

Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement

Références: VIERZON (CHER), Allée Pierre-Gilles de Gennes IA0182792400001

Livre V du Code du patrimoine

Madame, Monsieur,

La DREAL Centre-Val-de-Loire m'a transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 13 mai 2024.

Je porte à votre connaissance que les terrains concernés ont déjà été diagnostiqués dans le cadre de l'aménagement du « Parc technologique de Sologne ». Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Préfète de la Région Centre-Val de Loire, et par subdélégation, Le Conservateur régional de l'archéologie

Christian VERJUX

Service régional de l'archéologie 6 Rue de la Manufacture 45043 ORLEANS CEDEX Téléphone 02 38 78 85 00 - Télécopie 02 38 78 12 95 http://www.culture.gouv.fr/Drac-CENTRE-VAL-DE-LOIRE/